

Téléphone 228
OSCAR LANDRY
PHARMACIEN
Kodaks,
Pellicules,
Développement,
Impressions.
Victrolas,
Records Victor,
Graines de semences.
Oscar Landry
Pharmacien
51 rue Notre-Dame, Joliette.

L'Action Populaire

JUSTICE ME GUIDE

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE JOLIETTE.

TELEPHONE 154
Bonne Qualité Bas Prix.
Assortiment complet
de Pardessus d'hiver,
habits, foulards, cha-
peaux, casquettes, etc.
J. Albert Riopel
Hardes et Merceries
LACE LAVALTRIE
JOLIETTE
AGENCE
Fit-Reform et Fashion-Craft

VOL. XII No 49

L'ACTION POPULAIRE, JEUDI, 5 FEVRIER 1925

DEUX SOUS LE NUMERO

DEUX DISCOURS

Le voyage de *Bonne Entente* est terminé. Québec et Montréal ont reçu le sdélégués ontariens comme des grands seigneurs. Cela était prévu. Mais ce qui l'était moins, c'est le cynisme, il faudrait dire: l'affrontement, avec lequel l'honorable Ferguson, premier ministre d'Ontario, a harangué ses auditeurs. Il leur a dit, pour tout résumer en deux mots, que les griefs qui peuvent séparer les deux provinces étaient bien plus imaginaires que réels et qu'ils ne pouvaient avoir été inventés que par des journaux comme le *Droit* et le *Devoir*. Pourquoi ne pas avoir ajouté l'*Action Catholique*, vu que depuis plus de quinze ans, ce sont les seuls journaux quotidiens qui ont prêché l'unité nationale en assignant comme base le respect des droits acquis et la liberté, pour les deux races qui composent le Canada, de se développer et de progresser chacune selon ses aptitudes spéciales et son tempérament ethnique.

Et dire qu'il ne s'est trouvé personne sur le moment pour dire son fait à M. Ferguson ! Il est vrai que dans un banquet où l'on boit l'éloquence à pleins verres on peut avaler bien autre chose. Il faut y penser, c'était un voyage de bonne entente, il ne fallait donc point la compromettre en disant la vérité.

Car la vérité, c'est que, nous Canadiens français, nous avons des griefs, et quoiqu'en ait pensé le premier ministre d'Ontario, ils sont bien réels. Grâce à Dieu, il s'est trouvé deux hommes, au cours de la deuxième journée pour les rappeler à nos frères de passage chez nous.

Ces hommes sont le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, et l'honorable sénateur Belcourt. Ce dernier a montré comment la Confédération, dont le but réel dans l'esprit de ses auteurs était de créer l'unité nationale, avait fait banqueroute. "Ce n'est que par une franche et irrévocable reconnaissance des qualités morales et autres, particulières à chacune des races; ce n'est qu'en manifestant une large et généreuse tolérance envers toute infériorité particulière; ce n'est que par le mélange harmonieux des meilleures caractéristiques de chacune des races; en résumé, ce n'est que par l'émulation et la rivalité fraternelles" qu'aurait pu s'élever le niveau de notre esprit national.

Or tout cela a été impossible partout où les Canadiens français ont été en minorité. Dans ces endroits, les Anglais ont cru pouvoir arriver par l'union à créer cet esprit national tandis que les nôtres ont toujours pensé que la coopération franche et loyale des deux races était le seul moyen d'y parvenir. De là les malentendus et aussi la faillite de l'unité nationale.

Le chanoine Chartier a été plus explicite encore. On peut en juger par les extraits suivants de son discours:

"Messieurs, vous cherchez à promouvoir l'unité canadienne et la compréhension entre les deux races du pays. Cette recherche ne signifie-t-elle pas deux choses: que la bonne entente manque quelque part et qu'il est possible de la trouver quelque part ? Et c'est afin de la trouver que vous venez aujourd'hui dans la province de Québec."

Puis après avoir rappelé le mécontentement qui existe dans les autres provinces et l'harmonie qui règne dans la nôtre, le chanoine Chartier ajoute:

"Comment expliquer une telle satisfaction d'un côté et un tel mécontentement d'un autre. Les différends de races ne naissent que de l'éducation. Serait-ce alors que dans d'autres parties du pays certaines classes de la population sont mécontentes du système d'éducation qu'on leur impose, tandis que dans la province de Québec la liberté d'éducation est telle que chaque classe de la population reçoit ses propres écoles ?

"En raison de son écrasante majorité, la population catholique romaine et canadienne française de la province de Québec aurait pu très aisément imposer une loi d'éducation de ce genre (Ontario, Règlement 17, section 3, 1913):

1.—La langue anglaise pourra être employée dans l'enseignement et pour la conversation; mais cet usage ne pourra se continuer au-delà de la première forme.

2.—Cette instruction anglaise ne pourra être accordée qu'aux élèves dont les parents l'auront exigée ou permise.

3.—Cette instruction en anglais ne devra pas nuire à l'instruction française, et le temps qui sera alloué à l'enseignement de l'anglais dans les écoles ne devra jamais dépasser une heure par jour dans chacune des classes.

4.—Le temps qui sera alloué à l'enseignement de l'anglais dans nos écoles sera sujet à l'approbation et à la direction de l'inspecteur en chef.

"Ce sont des sentiments naturels à toutes les nations chevaleresques qui nous ont retenu de promulguer de tels règlements et qui nous ont fait comprendre qu'une législation de ce genre serait contraire à la fois à la justice, à l'humanité, aux droits constitutionnels et plus particulièrement à la pédagogie."

L'orateur cite ensuite le texte de la loi de la province de Québec et continue en disant:

"Une telle législation d'éducation peut nous porter à croire que sir John A. Macdonald pensait à la province de Québec lorsqu'il émit cette généreuse pensée: La minorité, dans chacune des provinces, devra reposer sur la justice et la générosité de la majorité."

"La bonne entente" dont nous sommes fiers de reconnaître le règne dans cette province prouve que la minorité anglaise a eu raison de se reposer sur la justice de la majorité; pour nous, la protection des minorités n'est pas une question de générosité mais un acte de simple justice et d'équité. Cette entente peut expliquer aussi pourquoi la province de Québec est devenue un véritable terrain d'Exposition pour tous ceux qui recherchent la véritable liberté, l'égalité des droits et la bonne et saine compréhension."

Voilà qui est parlé franchement et clairement. Puissent nos bons voisins d'Ontario et tous les Anglais du Canada finir par comprendre. Ce jour-là la bonne entente nécessaire à l'unité nationale aura trouvé sa base. Elle pourra se développer et grandir.

Abbé Albini LAFORTUNE.

Saint-Gabriel

Dimanche le 15 février, aura lieu à 8.15 heures dans la salle publique de cette paroisse, un concert donné par l'orchestre Asselin de Joliette, et quelques autres artistes de renom.

Funérailles imposantes de Mme J.-B. Froment

Lundi dernier avaient lieu à la Cathédrale de Joliette au milieu d'un concours immense de parents et d'amis venus de partout, même des Etats-Unis, les funérailles de Alphonsine Forest, épouse en premières noces de Gaspard Froment et en secondes noces de J.Bte. Froment qui lui survit.

Madame Froment était une femme de bien dans toute l'acceptation du mot. Toujours souriante, excessivement accueillante, comme celui dont toutes les paroisses environnantes se souviennent encore, elle fut l'objet, sans le vouloir, d'un deuil général. Dame de Ste-Anne, Dame de Charité, faisant partie de toutes les organisations pieuses, sans estimation mais avec foi, elle s'était fait partout et toujours des amis qui sont aujourd'hui bien sensibles à sa disparition subite.—Elle est morte comme elle a vécu, de dévouement et de bonté—Obligée d'accompagner son époux à Nazareth pour lui faire subir une opération très grave, 15 jours durant sans y manquer, elle le visita. A bout de forces, au moment où la joie d'une opération réussie remplissait son cœur, elle fut atteinte d'une congestion pulmonaire.

La Providence permit que ce fut chez sa fille, Madame Henri Marsan. La rien ne fut épargné. Mais Dieu le voulait: elle devait mourir. Entourée de tous ses enfants, à l'exception d'un fils en Angleterre Hector, munie de tous les Sacraments de la Sainte Eglise elle rendit son âme à Dieu le 28 janvier.

Elle laisse dans le deuil un époux inconsolable M. J.Bte. Froment, sept enfants Madame Ozias Guilbault, Madame Romuald Racette, M. Hector Froment, J.Ad. Froment vicair à St-Martin, Edmou et Hermilien, et Madame Henri Marsan.

La levée du corps a été faite par son fils Adalbert Froment, vicair à St-Martin et le service fut chanté par son neveu, M. Jos. Desrosiers, ancien curé, assisté des abbés Arthur Bigras, vicair à Ste-Scholastique, et Chs Ed. Guilbault, comme diacre et sous-diacre. Mgr G. Forbes évêque de Joliette présida l'obsèque. Pendant l'office funèbre des messes étaient dites aux autels latéraux par le Rév. P. F. X. Forest c.s.v. son neveu et MM. Olivier Ferland, Eugène Martin et Hector Ferland.

Etaient porteurs des coins du poêle les gendres de la défunte, M.M. Ozias Guilbault, N. P. Romuald Racette, Marcel Coderre et Henri Marsan et porteurs du corps ses quatre neveux Chs. Ed. Imbleau, Arthur Charland, Pierre Baril et Joseph Sylvestre.

La quête fut faite par ses deux fils, Edmou et Hermilien (A suivre à la dernière page)

BILLET DE SEMAINE

Simple nouvelle

"Nous sommes les esclaves, mais des esclaves toujours frémissants." (Alfieri)

Le veau d'or est encore debout. Le beau dédain pour le métal qui cause nos peines, ne cesse pas de nous surprendre, qu'il vienne des poètes, des philosophes ou des imbéciles. "Chaque suicide est un poème sublime de mélancolie," disait Balzac. Le mépris d'une fortune acquise honnêtement et rudement, n'en serait-il pas un autre?

Charles Dickens a souffert longtemps de la pauvreté, qu'il endurait en poète et en philosophe. Sa femme, qu'il aimait par dessus tout, est morte sans soins et sans remède. Et de ce jour, l'écrivain poursuivit l'argent avec autant de haine, que le reste du monde y mettait de convoitise. Quand il fut riche, on ne sait pas au juste le nombre des billets de banque qu'il froissa, qu'il déchira et qu'il écrasa sous ses pieds. C'était sa manière de se venger de l'argent, qui est inanimé, mais qui parle, et qui lui avait manqué, quand il pouvait encore sauver celle qu'il adorait.

C'était un acte fou, excusable seulement par l'immensité de la douleur, et qu'il désavoua lui-même, plus tard. Mais quelle joie sauvage dans cette vengeance, poème de mélancolie sombre!

Cette histoire m'est revenue à l'idée, l'autre jour, en lisant les journaux. On racontait l'arrestation d'un Chinois de Winnipeg, que les narcotiques et la folie ont poussé à mettre en morceaux, pour quatre mille piastres de billets de banque. Cela se passait sur le train qui le reconduisait, sa fortune faite, à un bateau à destination de Chine.

Pendant que ce pauvre Ceste se débat dans une cellule capitonée, les autorités tâchent de rassembler les pièces, et de lui reconstituer une faible partie de la fortune qu'il a détruite. A mesure qu'il reprend ses esprits, il se rappelle sans doute de ses chagrins, de son exil qui a duré vingt ans, et des faits qui ont amené son acte de démen-

Il doit y avoir quelque mystère, dans cette vie obscure. Peut-être la mélancolie n'en n'est-elle pas moins grande que celle du poète qui a fait le même geste? Quelque chose de trop intense ou de trop éblouissant s'est trouvé tout-à-coup dans cette pauvre âme sans religion, sans secours, et comprimée sous le pressoir. Est-ce la joie de toucher bientôt la réalité poursuivie? Ee-ce le sombre désespoir de constater que l'argent n'est pas toute la vie? On l'ignorera.

Mais il y a autre chose que l'ivresse physique, rapportée par les journaux. Car les drogues ne peuvent pas, à elles seules, faire oublier à quelqu'un, le but unique de la vie. Il faut quelque chose d'un (A suivre à la dernière page)

M. Boisvert remporte la palme

Dans un concours organisé par La Sécurité du Canada, compagnie d'assurances sur la vie, M. Wilfrid Boisvert, gérant du district de Joliette s'est classé bon premier parmi tous les agents de la province à l'emploi de cette compagnie. Nos félicitations à M. W. Boisvert.

Feu M. Elisée Bellerose

Lundi dernier, le 2 février, est décédé à St-Gabriel de Brandon, M. Elisée Bellerose, âgé de 74 ans et quelques mois. Les funérailles eurent lieu hier matin en l'église paroissiale au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La levée du corps fut faite et le service chanté par M le chanoine Pauzé, curé.

Les porteurs étaient cinq de ses fils: MM. Alphonse, de Joliette, Sinai et Louis de Montréal, Francis et Désiré, et son gendre, M. Philippe Bibeau.

Le défunt laisse pour le pleurer: 10 enfants dont sept garçons et trois filles, une soeur (Madame Joseph Poirier) et quatre frères, dont M. Zénon Bellerose, échevin de Joliette. A la famille que cette mort plonge dans le deuil, l'*Action Populaire* offre l'expression de ses vives sympathies.

Le Séminaire bat l'Idéal

Dimanche fut une journée mouvementée au Séminaire. Après avoir appris, tard dans la matinée que l'Idéal qui devait être "au poste" pour 1.30 hre ne viendrait pas du tout, contrairement à son engagement, on organisait une partie contre la ville. Mais le premier quart de cette joute était terminé à peine qu'un télégramme apportait la nouvelle de l'arrivée de l'Idéal pour 3.30 heures. Autant d'événements à succession rapide.

Prévenu quelques heures à peine avant la partie, le Joliette avait fait preuve d'une grande bienveillance en acceptant de venir jouer. Il donna une nouvelle marque de son bon esprit sportif en offrant sa place à l'Idéal, convaincu qu'il est toujours plus facile d'arranger une partie entre équipes de Joliette qu'avec un club montréalais. Malgré le léger avantage pris par le Séminaire, le Joliette surveillait beaucoup son jeu. Tous étaient "dedans" comme on dit, et nos jolietains avaient des chances réelles de sortir victorieux de la rencontre. Nos amis de la ville ont fait un beau geste, qui mérite (A suivre à la dernière page)

BELLE VICTOIRE

Dernières escarmouches. — Le "ticket" l'emporte. — Résultat détaillé de la votation. — Majorité de 139 pour M. Arcand, 59 pour M. Bellerose et 52 pour M. Fontaine. — On chante victoire. — Proclamation des nouveaux échevins.

"Ce fut court, ce fut bref, ce fut assez pour la gloire" pourraient dire avec le poète les trois candidats qui se solidariseront pour faire échec à M. Lanctôt dans la courte lutte électorale qui vient de se terminer.

Les quatre candidats croisèrent le fer pour la dernière fois, dimanche dernier, lors d'une grande assemblée tenue à la salle du marché. Ne voulant point servir de la moutarde après le dîner, nous ne donnerons pas de rapport détaillé de cette assemblée qui, pourtant, ne manqua point d'intérêt ni de piquant. Disons, cependant, pour l'histoire, que les orateurs furent d'un côté: MM. Lanctôt, Jos. Lépine, Adalbert Massicotte et Saul Dubeau; de l'autre, MM. Arcand, Bellerose, Fontaine. Son Honneur le Maire Ladouceur et M. l'avocat Ernest Hébert. Cette assemblée fut, à peu d'exceptions près, une répétition des précédentes. On a dit des choses anciennes sous une forme nouvelle, sauf l'avocat Hébert qui apprit aux auditeurs, en un langage clair et précis, ce qu'était un faux prétexte d'après le Code criminel...

Les candidats avaient maintenant fini leur travail. Ils avaient porté de rudes coups, livré de bonnes batailles. Il ne leur restait plus qu'à remettre l'épée au fourreau, enterrer la hache de guerre et attendre... Oh! l'attente, avec son cortège inévitable d'inquiétudes et d'anxiétés, comme elle doit être pénible au soir de la veille d'une élection!

Les optimistes ont beau être optimistes ils doivent compter avec le verdict populaire. C'est lui en définitive qui est le juge suprême, juge parfois capricieux et toujours problématique. C'est pourquoi, dimanche soir dernier, bon nombre s'en sont retournés chez eux en se demandant: "Qui va l'emporter, des partisans de M. Lanctôt ou de ceux de MM. Arcand, Bellerose et Fontaine?"

Eh! bien, on le sait maintenant. Le jugement du peuple n'a point trompé les espérances du "ticket". MM. Arcand, Bellerose et Fontaine sont maintenant échevins de la cité de Joliette. Ils peuvent se féliciter d'avoir remporté une belle victoire. Sans vouloir diminuer en quoi que ce soit l'importance de la victoire de MM. Arcand, Bellerose, nous croyons pouvoir dire que celle de M. J.-B. Fontaine est particulièrement significative, vu que les partisans de M. Lanctôt dirigèrent sur lui leurs plus grosses batteries. C'est M. Fontaine que l'on voulait mettre en échec et mat. Il n'en a donc que plus de mérite d'être sorti victorieux. Sa majorité sur M. Lanctôt est de 52; celle de M. Bellerose, 59 et celle de M. Arcand, 139. Voici d'ailleurs comment se sont répartis les votes dans les douze bureaux placés dans les divers arrondissements de la ville:

REPARTITION DES VOTES

	Arcand	Bellerose	Fontaine	Lanctôt
Poll 1. (92 St-Charles Borromée)	40	30	31	61
Poll 2. (113 St-Charles Borromée)	61	57	56	57
Poll 3. (42, rue St-Louis)	53	46	46	48
Poll 4. (12 Place Bourget)	72	72	73	21
Poll 5. (81 rue Lajoie)	76	81	66	72
Poll 6. (218 St-Viateur)	67	58	55	90
Poll 7. (221 De Lanaudière)	36	34	32	88
Poll 8. (125 rue Notre-Dame)	48	41	51	55
Poll 9. (109, DeLanaudière)	71	62	65	40
Poll 10. (59, rue Manseau)	43	42	45	24
Poll 11. (38, St-Charles Borromée)	84	82	85	33
Poll 12. (53, St-Thomas)	108	74	67	31
TOTAUX	759	679	672	620

Ce tableau indique assez clairement où les candidats trouvèrent la majorité de leurs électeurs. L'on peut remarquer que les bureaux 1, 6, et 7 donnèrent une bonne majorité à M. Lanctôt, tandis que les bureaux 4, 9, 10, 11 et 12 furent en grande partie pour le "Ticket". Dans les bureaux 2, 3, 5 et 8 les quatre concurrents se partagèrent presque également les votes.

Après que ce résultat fut connu des électeurs, les partisans des vainqueurs — il y en avait des centaines et des centaines — se rendirent à la salle du marché pour célébrer la victoire. Les nouveaux élus furent accueillis par une salve d'applaudissements.

Après avoir proposé M. C. Barrette comme président, M. le Maire prend la parole. Il se déclare heureux de voir qu'il s'est trouvé dans Joliette assez d'électeurs bien pensants pour dire: "Nous n'approuvons pas une action répréhensible." Il remercie ses collègues de ne s'être point rangés du côté de M. Lanctôt, et félicite les nouveaux élus. S'adressant ensuite à chaque candidat, il dit que M. Arcand est un ouvrier aigle, honnête, consciencieux au côté duquel il n'aura pas honte de siéger. Il félicite aussi MM. Bellerose et Fontaine, et proclame ce dernier le digne fils d'un digne père.

Les trois candidats parlèrent ensuite. Ils remercièrent tout à tour les électeurs de Joliette de leur avoir donné une si grande preuve de confiance. Puis M. Fontaine rappelle les circonstances qui lui ont fait engager la lutte et continue en disant qu'il sera dans l'avenir comme dans le passé, l'ami de toutes les classes. Il termine en assurant les ouvriers qu'ils trouveront toujours dans son cœur assez de dévouement pour prendre leurs intérêts.

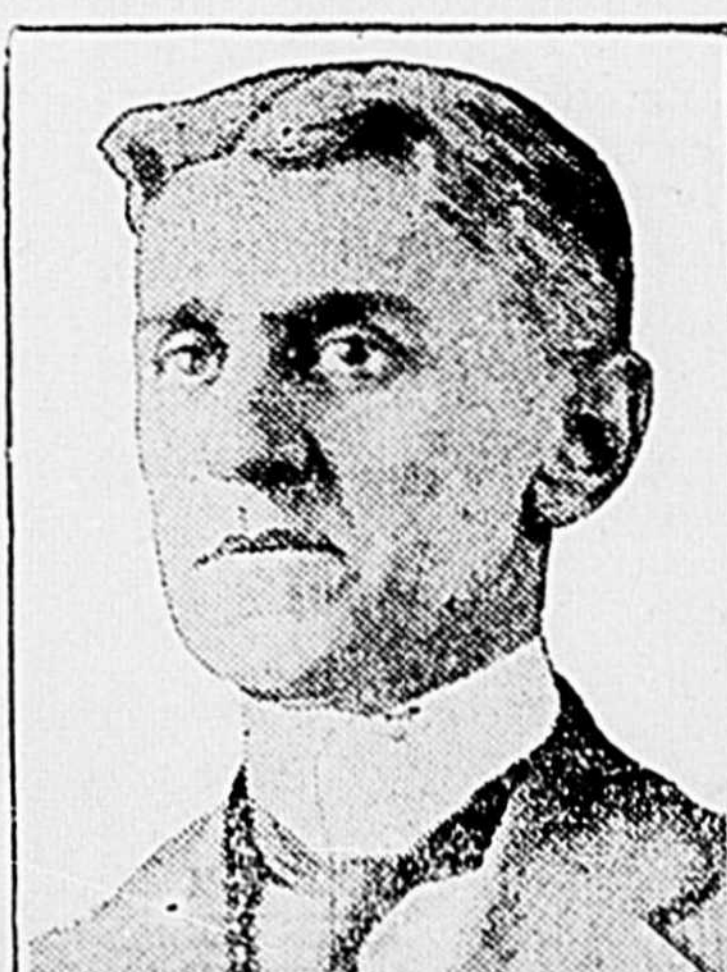
M. Hébert voit dans le résultat des élections une preuve de la moralité de la ville de Joliette.

Plusieurs orateurs parlèrent encore à la suite de M. Hébert et ne cachèrent point leur satisfaction de voir élus des hommes tels que MM. Bellerose, Arcand et Fontaine, qu'ils féliciteront pour leur belle victoire.

Le lendemain à 10 heures, eurent lieu le relevé du scrutin et la proclamation des candidats. L'officier-rapporteur, M. Antonio Beaudoin, présida à la cérémonie. Ainsi se terminait une lutte chaudement contestée et dont MM. Arcand, Bellerose et Fontaine sortaient avec les honneurs de la victoire.

A ces nouveaux élus, l'*Action Populaire* se fait un devoir et un plaisir de présenter ses plus chaleureuses félicitations.

NOS NOUVEAUX ECHEVINS



De gauche à droite: MM. EMILE ARCAN, JEAN-BAPTISTE FONTAINE et ZENON BELLEROSE, qui ont été élus échevins de la ville de Joliette, à l'élection de lundi dernier.



Pour vous, Mesdames

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Marions-nous !

Marions-nous !
Marions-nous.
Et là-dessus, branle-bas général. Deux familles au moins sont en effervescence; et les amies, et les amis!

Aux amies on annonce le plus tôt possible la nouvelle. Il faut qu'on sache qu'on n'était pas en peine de sa personne et la preuve, c'est qu'on vient d'être choisie parmi tant d'autres.

Aux amis il faut aussi faire penser à l'enterrement de la vie de garçon; il faut prendre ses mesures à l'avance pour que la chose soit brillante. Les donneurs de cadeaux ont aussi besoin de savoir à temps ce qui leur reste à faire, et comment ils doivent s'y prendre pour être à la hauteur.

Et puis le logis à choisir dans un quartier chic; et l'ameublement des pièces, les tentures luxueuses, les riches tapis, la disposition qui tire l'oeil; et le tailleur, la modiste; et la noce, avec la musique, les garçons d'honneur, les filles d'honneur, les bouquetières, les invités; et la réception, le dîner; et la culture discrète du journaliste qui voudra bien broder sur le tout; puis encore le voyage de noces, les visites, les réceptions!

Quelle affaire, Seigneur! que le mariage!

Et cependant, marions-nous ! Marions-nous ! Et vite, et vite, et vite ! Il est si charmant ! Elle est si charmante ! Et c'est si ennuyant d'avoir à se séparer toujours !

Marions-nous, bon !

Et, tout doux, jeune homme. Tout doux, rêveuse fiancée. Quand vous aurez annoncé au monde la grande nouvelle; quand vous aurez subi toutes les félicitations, tous les diners; quand vous vous serez extasiés sur les cadeaux et que vous aurez quelque peu joui de l'envie qui mordille le coeur des amis; quant seront finies les séances chez le tailleur et la modiste, quand vous au-

PAS DE BON DIEU

Réponse d'un ouvrier à un libre-penseur

T'es un savant, moi j'suis qu'un bête, C'est connu, pourtant j'te l'cache pas, Ce qu'tu m'raconte-là, ça m'embête. Et, malgré moi, je m'dis tous bas: Mais c'beau soleil qui nous éclaire, Ces fleurs, ces oiseaux, ce ciel bleu, Qui donc qui s'est chargé d'les faire ? Dis-le moi, si c'est pas l'bon Dieu!...

Tu me réponds que la science Expliqu' tout ça; c'est pour le mieux ; Mais dans mon p'tit bon sens, moi j'pense Qu'si c'est vrai, c'est rud'ment fâcheux. J'sais bien qu'les heureux de la terre S'en fichent... Mais ceux-là, morbleu, Qui crouissent dans la misère, Qu'est-c'qu'ils font s'il n'y a pas d'bon Dieu ?

Sous le lourd fardeau du voyage Quand nous fléchissons, pauvres gueux, Pour retrouver quelque courage, Vers le ciel nous levons les yeux. On se disait: "Prends patience, Là-haut, dit-on, il est un lieu Où l'on trouve sa récompense..." Et toi, tu m'dis qu'n'y a pas d'bon Dieu!...

Vois-tu, mon vieux, le jour où l'homme Saura qu'il n'est plus qu'un chien, Et qu'en... crevant il laisse, en somme Un peu de cendre, et puis... plus rien, Il se dira, renforçant ses larmes: "Amusons-nous, on vit si peu!..." C'jour-là, faudra des gendarmes, Pour pouvoir remplacer l'bon Dieu!...

... J'vois encore, à son heur' dernière, Ma mère embrassant mes cheveux Et me disant: "Ne pleure pas, mon Pierre, Un jour, on se retrouve aux cieux!..." Moi, vois-tu, je sais que ma mère En mourant n' mentait pas, morbleu! Et l'aura beau dire et beau faire J'croirai jamais qu'n'y a pas d'bon Dieu !

UN OUVRIER
de Villeurbanne (Rhône) France.

rez choisi ce qu'il y a de plus nouveau, de plus élégant, que vous serez absolument tranquilles sur l'impression à produire quand le problème des invités et des susceptibilités aura été résolu; lorsque vous serez assuré enfin que la noce sera brillante, qu'elle marquera dans la chronique mondaine, qu'on s'arrachera les journaux du soir pour en connaître les détails; lorsque sera choisie la plage à la mode où étaler son bonheur, et que le dernier coup d'oeil jeté sur le nid vous pourrez dire: tout est bien; où en serez-vous rendu ?

Vous ne serez pas rendu loin.

Car le bruit qui se fait autour du futur mariage, et les félicitations, et la toilette impeccable, et la noce brillante, et le logis coquet, et le voyage enchanté; tout cela c'est du chichi, de l'accessoire, un décor, le côté presque négligeable. Car de tout cela, dans quelques mois, dans quelques années tout au plus, il ne restera rien.

Mais il restera deux êtres qui sont irrévocablement liés, avec leurs qualités, c'est vrai, mais aussi avec leurs tendances, leurs faiblesses et jusqu'à leurs défauts et ceux de leurs proches.

Et quels préparatifs ont été faits? quelles précautions ont été prises pour rendre ce lien moins lourd, pour faire qu'ils soient toujours supportable malgré tout? Aucun.

Marions-nous.
Soit. Mais ne nous marions pas en étourneaux qui commenceraient par se bader les yeux avant de franchir un passage dangereux.

Le mariage, ça dure toute une vie. Est-ce pour cela que la mode est de s'y préparer si légèrement ? L'Eglise, — qui de ce temps-ci recommande précisément à ses pasteurs de renseigner leurs ouailles sur cet important sacrement, — a des méthodes très efficaces de préparation pour les choses sérieuses: La méditation, la retraite, la prière.

Y a-t-il beaucoup de futurs qui consacrent à la méditation sur ce qu'ils se proposent de faire, à la prière source des secours et des lumières d'en haut, le centième du temps qu'ils dépensent aux toilettes, aux réceptions, aux achats ? Y en a-t-il beaucoup qui pensent seulement qu'une retraite serait une excellente préparation à leur mariage ?

Le mariage est un des actes de la vie qui demande la plus minutieuse préparation. Et c'est celui qui est le plus souvent fait à la légère.

Marions-nous ?
Soit.
Mais pas comme des écervelés, voyons.

Jules DORION.

Pour aucune considération il ne voudrait rester sans Tablettes Zutoo

Voilà comment s'exprime M. A. O. Norton de Boston, un des plus célèbres manufacturiers de l'univers; il nous a donné son témoignage volontaire comme suit:
286 rue Congress, Boston, Mass.
"J'étais très jeune lorsque j'ai commencé à souffrir du mal de tête, et depuis mes premières attaques j'ai essayé tous, ou à peu près tous les soi-disant "remèdes" sur le marché. Il y a quelques mois cependant, mon attention fut attirée par les Tablettes ZUTOO, et depuis j'en prends avec les résultats des plus satisfaisants. Je constate qu'elles arrêtent les maux de tête nerveux ou autres en l'espace de quelques minutes, sans laisser le moindre mauvais effet. Elles produisent le même bon résultat chez tous les membres de ma famille qui en prennent au besoin. Lorsque j'ai eu des amis souffrant du mal de tête, je leur en ai fait prendre, et jamais ces tablettes n'ont échoué dans leur bon effet. Lorsque je voyage, j'ai toujours le soin d'apporter des tablettes ZUTOO dans ma valise à main, et réellement, JE NE VOUDRAIS, POUR AUCUNE CONSIDERATION, RESTER SANS CES TABLETTES". A. O. Norton.
286, la boîte — chez tous les marchands

La bonne cuisine

CREME DE CELERI

Détail: 2 pieds de céleri, 1 petit oignon, 1 pinte de lait, 4 cuillerées à table de farine, 1 jaune d'oeuf, 4 cuillerées à table beurre, poivre, sel, 8 cuillerées à table crème.

Faire cuire à l'eau bouillante salée 2 pieds de céleri finement coupés, lorsqu'ils sont cuits ajouter le lait et l'oignon frit au beurre; lorsque le lait est bouillant, épaissir avec la farine délayée dans un peu d'eau, laisser cuire lentement un quart d'heure. Assaisonner et passer au tamis. Au moment de servir mettre le reste du beurre dans la soupière ainsi que le jaune d'oeuf, débattre un moment, verser le potage dessus, petit à petit. Servir aussitôt.

OEUF EN NID

Casser un oeuf, séparer le blanc du jaune, battre le blanc en neige très ferme, en ajoutant un peu de sel, en garnir une rôtie de pain trempée dans un peu d'eau chaude salée, faire une petite cavité au milieu, y déposer délicatement le jaune, faire cuire le tout à four chaud jusqu'à ce que le blanc soit légèrement doré. Servir avec sauce blanche.

Liste des gagnants au Bazar de Joliette

Aquarium, Mme J.N. Deschênes; abonnement à la glace, 1 an, Mme Denis Levesque; bûniet, Mgr. G. Forbes; buste Mme O. Prevost; beurrier d'argent; M. l'abbé O. Ferland; caisse de bière, Mme E. Bolduc; cadre, médaillon, Mme J.P.O. Guilbault; corbeille



Vendre quand les chemins sont mauvais

"Mes ventes diminuaient toujours au cours des premiers mois de l'année, alors que les chemins étaient mauvais et que je ne pouvais pas voyager. Mais pas maintenant!"

"Je constate qu'il m'est possible de maintenir le chiffre des ventes en appelant mes clients par Longue Distance."

"Cela leur plaît — cela m'épargne des dépenses de voyage — et je prends leur commande dans une fraction du temps qu'il me faut lorsque je voyage."



Chaque téléphone Bell est une station de Longue Distance

à noix, M.A. Perreault, Ste-Mélanie, corde de bois d'ébène, M.D. Turcotte; coussin à la peinture sur soie rouge, Mlle M.B.L. Abbé; centre au filet, Mme E. Delorme, St-Jacques; coussin à la peinture sur satin noir, M.J.E. Casavant; centre à la frivolité, Mme E. Roland, St-Jacques; chemin de table bordé, Mme J. Plouffe; couverture en laine, Mme A. Héty; cabaret avec anse, M. l'abbé H. Ferland; caisse d'eau de javelle, Mgr. G. Forbes; centre sur étamine, M. J. E. Casavant; cuillères à thé, Mgr. G. Forbes; coussin brodé, colonel Delaudière; cuillère à dessert M. McCaughey; ciseau et coupe-papier, M. l'abbé D. Robert; crayon eversharp M. Claude Barrette; collier en perle Mlle E. Parrot; chapelet en nacre de perles Mlle L. Tessier, Ecole Normale; chapelet en perle, monté en or Mme Ant. Lagacé; douillette Mlle A. Robillard; farine, 100 lbs. Mme Z. Bacon; jaquette blanche brodée, M.S. Desrochers; jardinière M. le curé A. Piette; liseuse rose, Mme F.O. Dugas; lumière électrique sur pied, M.H. Beaunier; lumière électrique, phare, Mgr. G. Forbes; lumière électrique pour chambre à coucher, M. le Colonel De Lanaudière montre-bracelet pour dame, M.E. Pouliot; montre en or, M. Rosaire Malo; matinée en soie rouge, Mlle M.L. Latendresse; pot à tabac, M. l'avocat Ferland; pharmacie Mgr. G. Forbes; porte-tabac en porcelaine, Mgr. G. Forbes; porte-serviette, Mlle A. Bourassa; peinture au crayon, M.J. Leduc; plateau à fromage, Mgr. G. Forbes; plat à pudding, M.M. Martel; plat à légumes avec accessoires M. le Maire Ladouceur; panier en bonbon, M.W.Z. Miron; pendatif en or, Mlle B. Asselin; pain Idoz, Mlle B. Trudeau; plateau à fruits, M.H. Beaunier; peinture à l'huile, Mlle E. Belleville quart de pommes, M.W.Z. Miron; robe de chambre pour homme, Mlle A. Lafortune; robe blanche pour bébé, Mme W. Sawaya; sous-main avec accessoires, Sr. M. Elide; service à thé en argent, M.N. Martel; set en laine rose pour bébé, Mlle M. Bourdage; statue du S. Coeur, Noviciat des C.S.V.; sucre, 100 lbs. M. A. Sauvageau; service à déjeuner, M.F. Jetté; veste en soie tricotée, Mlle B. Laurendeau; set de manucure, Mlle I. Pelletier plateau en verre taillé, M. l'abbé H. Ferland. Objets gagnés à la table de Loterie

Peinture à l'huile (poissons) M. A. Contant; lampe électrique, M. W. Perrault; poêle à l'huile, Mlle B. Piette; drap et oreillers brodés, M. l'abbé O. Ferland; chapelet monté en or, Mme V. Nadeau; coussin à la peinture sur satin blanc, M. le Dr Piette; paire brodée avec insertion, M. A. Delorme; chemin de table, toile écrue et coussin, M. P. Jolicoeur; centre au filet, M. l'avocat Lucien Dugas; nappe à thé et serviettes, coton jaune, Mlle A. Leprohon; portrait de M. le curé, M. l'abbé O. Ferland; patins et chaussures, M. M. Ferrier, Montréal; balançoire, M. Jean Blondin; nappe à thé au hemstich, Mlle A. Gravel; poupée, M. S. A. Laval-lée; peignoir rose, M. P. Boulet; porte chapeaux, M. M. Lafrenière; peinture à l'huile, paysage, Mlle I. Beaudry.

Lettre commerciale mensuelle

Publiée par
LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Au cours du dernier mois de l'année, l'industrie canadienne a été gé-



Frottez le cuir chevelu avec le Liniment Minard quatre fois par semaine. Il fait disparaître les pellicules, stimule le cuir chevelu et rend les cheveux doux et brillants.



Painkiller EN HIVER

LE MEILLEUR LINIMENT POUR LES ENGELURES ENTORSES MEURTRIURES MAUX DE GORGE

LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

ralement plus active qu'en novembre. Il n'y a pas de doute que les hauts prix obtenus pour les produits agricoles ont stimulé l'activité des affaires. Il est à noter que les revenus de la récolte ont été appliqués en plus grande quantité que d'habitude à réduire les dettes courantes et les anciennes. Dans les districts ruraux, où les emprunts sur hypothèques furent considérables durant plusieurs années et eurent une tendance à s'accumuler, on est disposé maintenant à diminuer ces obligations et à les empêcher, autant que possible, de s'accroître.

La production des mines et de la forêt se maintient ferme, et la demande ne semble pas s'amoindrir. Le volume quotidien des achats est au moins égal à celui des années antérieures, ce qui indique, en soi, que le pays dans son ensemble peut être vu avec optimisme quant à l'avenir prochain.

Dans les districts nouvellement ouverts du Dominion, les demandes d'informations au sujet des home-steads et des terres, dans un but agricole, vont croissant. Dans le Manitoba, par exemple, les fermes quittées par les Mennonites sont actuellement rachetées à prix élevés. Le nombre des demandes d'informations en d'autres endroits indiqueraient aussi un accroissement prochain des agriculteurs. Ce serait là le résultat des prix élevés des grains ainsi que de la confiance que l'on a que ces prix se maintiendront un certain temps.

Le travail de la perception, en décembre, a prouvé une fois de plus que les cultivateurs qui ne se fient pas uniquement à la production du grains sont les mieux en moyen de

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

Porte-Tout-jours La Signature de *Chas. H. Fletcher*

faire honneur à leurs obligations à maturité.

LA PRODUCTION DES CHAMPS ET DES VERGERS

D'après l'évaluation du gouvernement fédéral, la valeur totale des récoltes canadiennes, en 1924, est de \$948,663,400, soit \$49,497,200 de plus qu'en 1923. Depuis cette évaluation, les prix de tous les grains ont augmenté substantiellement. Il y a un an, il était dit dans cette lettre que le prix du boisseau de blé obtenu par le producteur, en 1923, était de 67 cents, contre 66 cents en 1913 et 60 cents en 1912. En 1924, le prix moyen reçu par le fermier pour le même produit a été de \$1.20. Ce prix bat tous les records, excepté ceux de 1916 et 1920 alors que la distribution sur les marchés était sous un contrôle officiel. En se rapportant au tableau qui suit, dits agricoles de 1924 est aussi on s'apercevra que la valeur des produits agricoles de 1924 est aussi considérable que la moyenne des années précédentes. Dans les Prairies, la quantité récoltée est baissée mais dans presque toutes les autres provinces, il y a eu augmentation substantielle, surtout pour le blé et l'avoine.

(A suivre au prochain numéro)

FUMEURS !!

La pipe "SICANA", à cause de sa cartouche à six cannelures, est la seule ajustable et imbouchable.

Ne vous laissez imposer aucune imitation parce qu'on dit que c'est aussi bon.

SICANA INJUSTIFIABLEMENT IMBOUCHABLE

Exigez la **SICANA** à \$1.50 frais de poste payés.

JOS. COTE Limitée, Québec. Seuls dépositaires au Canada.

Une recette pour augmenter ses forces et avoir une bonne santé



Mme JOS. CLOUTIER, 542, rue Rockingham, Berlin, N. H.

"J'avais de telles douleurs aux reins et aux côtés que tout travail m'était des plus pénibles. J'étais excessivement nerveuse et m'inquiétais pour la moindre chose. Je dormais peu tant j'avais l'esprit préoccupé. J'ai pris des Pilules Rouges pour refaire mes forces; une voisine m'avait dit que tous mes troubles étaient dus à la faiblesse, et ce remède m'a si promptement remis que je n'hésite aucunement à le recommander aujourd'hui". Mme Jos. Cloutier, 542, rue Rockingham, Berlin, N. H.

"Outre la faiblesse, j'avais, depuis deux ans, des troubles internes, des douleurs de dos, des tiraillements d'estomac, etc. Ayant remarqué, en lisant les journaux, que nombre de femmes, en augmentant leurs forces avec les Pilules Rouges, avaient vu dis-

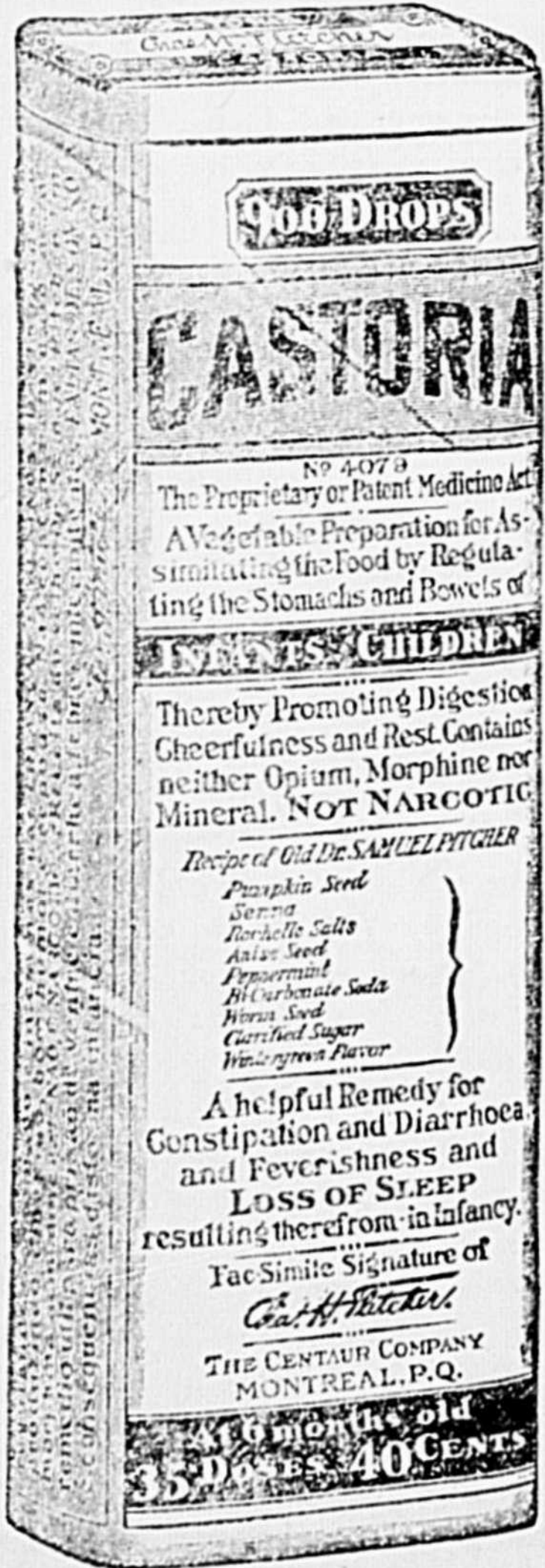
paraître les malaises dont elles se plaignaient, j'ai eu l'espoir qu'en prenant ce remède je réussis moi aussi à améliorer ma santé. C'est bien le résultat que j'ai obtenu". Mme Wilfrid Gingham, 27, 15ème avenue, Lachine, Montréal.

"Depuis près d'un an je souffrais de névralgie, j'étais faible, je dormais peu et le matin je me levais accablée. Un jour, j'ai décidé de consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'a donné de très bons conseils et m'a prescrit les Pilules Rouges. Je m'en suis si bien trouvée qu'il me semble que je ne prendrai jamais d'autre remède". Mme Adélaïde Robidoux, 37, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes et sont sans contredit le remède le meilleur marché. N'acceptez jamais de substitution; voyez à ce qu'on vous donne les véritables Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.



CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
Les Mères Savent Que le Véritable Castoria
Porte
Toujours la
Signature
de
Chas. H. Fletcher
En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA

Copie exacte de l'enveloppe

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Au Séminaire

Construction. — Le jeudi, 29 janvier, les travaux ont été retardés à la suite d'un accident survenu dans la bouilloire. L'accident s'est produit à 9 heures, a. m., et dès 6 heures p. m. tout était réparé et fonctionnait à merveille.

Le creusage se continue avec succès, mais avec de grandes difficultés. Cinq trous nouveaux seront près dans quelques jours à recevoir les piliers.

Sept cylindres sont actuellement enfoncés. Sur quelques-uns de ces cylindres, il a fallu entasser près de quarante tonnes de pierre. L'on peut se figurer le travail exigé par des fondations pratiquées en des conditions aussi ingrates. L'on a reçu les 23 cylindres qui doivent encore être enfoncés dans le terrain des fondations.

Il y a plus d'animation sur le "chantier". Les ouvriers commencent à se familiariser avec leurs fonctions et les choses vont plus rondement.

Le discours de M. Chartier. — M. le chanoine Chartier a prononcé un discours lors du banquet de la "bonne entente" donné à nos amis de l'Ontario à Montréal, le 29 janvier dernier. Ces paroles loyales, énergiques, sans équivoques, dites par le représentant de Mgr Gauthier, en une pareille circonstance, ont causé une profonde émotion chez les écoliers des classes supérieures. Les plus enthousiastes, les plus propagandistes, proposent à leurs maîtres de faire apprendre à leurs élèves cette allocution par coeur.

M. Chartier s'est montré, pour nous d'une expression chère aux anglais que nous aimons mais que nous voulons gagner à la tolérance: "the right man in the right place."

Une chose reste certaine, c'est que l'on ne saurait dire trop de bien du discours de M. le chanoine Chartier et surtout de l'esprit qui l'a inspiré. A titre de "maître de l'heure", il devait cette exemple de franc patriotisme à la jeunesse.

Examens. — Les examens semestriels se sont terminés samedi dernier, à 4 heures, p. m. Le Père Préfet a exprimé toute sa satisfaction pour l'honnêteté que les élèves paraissent avoir apportée dans l'accomplissement de leurs travaux. C'est une bonne note La démanaison du "copiage" se passerait-elle ? A la bonne heure !

Lundi, le 2 février, eut lieu la proclamation solennelle des notes d'examen. Mgr l'évêque était présent ainsi que tous les membres du Personnel. Monseigneur a paru très heureux des résultats obtenus. Il a félicité les plus brillants élèves et encouragé ceux qui peinent et réussissent moins bien.

Nous donnons ici la liste des premiers de chaque classe:

Philosop. Sr: Edmond Parent 90.7
Philosop. jr: Lucien Comtois. 93.7
Rhétorique: Raym. Savignac. 86.6
B.-Lettres 'A': J.-P. Desbiens 85.8
B.-Lettres "B": W. Charest. 86.8
Versific. "A": P. Cantara. 87.7
Versific. "B": L. Sévigny. 84.2
Synt. lat. "A": E. Savignac 89.1
Synt. lat. "B": E. Durocher. 83.
Elém. lat. "A": Y. Ménard. 83.
Elém. lat. "A": A.-C. Roussin 83.
Elém. lat. "B": J.-C. Martin 89.7
Elém. lat. "C": L. Nohet. 89.3
Commerce Sr: Alb. Steingue. 76.7
Commerce Jr: Gaston Carle. 82.4
Sixième: Gérard Pothier. 83.4
Cinquième, 1ère division:
Jules-Hermann Lemay 79.2
Cinquième, 2ème division:
René Desormeaux 68.1

La Famille

(Suite)

Hélas, faut-il le redire, le foyer, la famille d'aujourd'hui n'est pas comme autrefois. En certains endroits, il faut bien reconnaître avec Mgr Pascal que "les parents ont perdu le prestige de leur autorité pour devenir simplement des générateurs et des serviteurs de citoyens libres qui n'attendent que des ailes pour prendre leur vol vers les sphères de l'indépendance sans frein". Il faut bien avouer avec M. Lapie, fonctionnaire de l'enseignement primaire en France que "le foyer n'est plus guère, pour beaucoup d'êtres humains du moins, qu'une pension de famille; on en change si le resta-

rant n'est pas bon, si l'on s'y dispute ou si l'on s'y ennuit? Où est l'idée de devoir, où est la pensée de ce rôle créateur que les parents tiennent de Dieu même qui est le signe sacro-saint de leur mission et leur donne sa caractéristique que que les enfants doivent toujours voir en eux?... Si l'autorité paternelle paraît encore s'exercer un peu sur les enfants, du moins quand ils sont jeunes, c'est plutôt la crainte d'une correction corporelle qui fait obéir les enfants que le principe moral de l'obéissance à un père ou à la mère. L'idée d'obéissance, pas plus que celle du devoir, n'est acceptée."

On peut bien dire aussi ce qu'ont écrit MM. Hesse et Gleyze dans leurs "Notions de Sociologie": "Au lieu de l'union stable d'autrefois, la famille est parfois un groupe instable, où les rapports se lient et se délient sans cesse, où les coeurs ne restent unis que par un effort constant, où l'amour doit se mériter, se conquérir, se conserver par des sacrifices réciproques et des parents et des enfants."

C'est entendu, l'autorité manque dans certaines familles parce que l'amour souvent y fait défaut. On n'affectionne pas l'enfant comme autrefois. Et si l'enfant s'aperçoit qu'il n'est pas franchement aimé et recherché, c'est inévitable, le désordre prend, et à la place de la saine affection naissent vite les mauvaises affections qui l'arrachent au foyer. Parents, vous êtes la cause de ce malheur. Vous mères, vous en avez à plus grosse responsabilité, car vous êtes les reines, les maîtresses de vos foyers.

Hélas! que de mères, aujourd'hui se découragent vite. On entend pleurer les enfants, tout de suite on se plaint, on veut accuser. L'enfant paraît toujours de trop dans certains foyers. On oublie que c'est l'enfant qui prolonge et enrichit l'existence des parents. Qui sait, au lieu de prendre soin du bébé et des plus grands enfants, on voudrait peut-être prendre la rue et se montrer? Mais pourtant, mères chrétiennes, comme Madame Chevalier et toutes nos vénérables anciennes mères, votre place est dans la maison à élever vos beaux et intelligents enfants. On voudrait passer son temps devant le miroir à s'enlaidir et à se ridiculiser pour ensuite aller visiter une telle et une telle afin de critiquer son bon mari et tous les autres ou toutes les autres? Mais vraiment, n'y a-t-il que vous qui soyez parfaites? Vous en êtes oin. Vous travaillez tout simplement à faire éclater la tempête et les pires désordres dans votre foyer d'abord, et chez les autres ensuite. On voudrait se faire connaître, faire parler de soi? Y gagneriez-vous maintenant à vous faire mépriser? On voudrait se payer toutes sortes de jouissances? On multiplie ses désenchantements. On voudrait suivre la mode? Ese-ce qu'une mère le famille sérieuse et profondément chrétienne a déjà été victime de la mode? Non, erreur et sottise que tout cela.

Prenez garde, bonnes mères, si l'ai brossé votre tableau. Quand on court après le faux plaisir, sachez-le bien, on gagne la peine et les douleurs. Si vous voulez le vrai bonheur, élevez vous-mêmes vos enfants. Gardez vos foyers et vos foyers vous garderont. Mettez de l'ordre dans votre maison. Que vos repas soient prêts et bons. Retenez votre langue. N'ouvrez la bouche que pour dire quelque chose que vous ne regretterez pas cinq minutes après. Ne vous plaignez pas de votre sort. Le lot de votre bon mari n'est pas plus agréable. Comme vous, c'est pour lui la vie avec tous les austères devoirs: mais aussi la vie avec ses consolations chrétiennes. Montrez par vos bons mots et votre sourire que vous aimez votre foyer et tous ceux qui l'habitent. Une mère qui aime son mari et ses enfants n'entretient pas d'amertume dans son coeur, et elle sait se multiplier pour les rendre heureux. "C'est une femme énergique et généreuse qui ne craint que de déplaire à Dieu et dont toute l'ambition est de chercher son bonheur dans le bonheur des siens". Mères, que votre travail soit donc joyeux, votre dévouement infatigable tous les jours. Gouvernez votre bonne maison par votre grand coeur. Que tout chez vous se dirige vers le bien et pour le bien. Que le bon goût règne dans votre foyer et sur vous et sur vos enfants. Mettez de la religion sur vos murs: le Christ, des images saintes! C'est le poète Lemay qui a écrit:

"Si la vie à mes yeux n'offre guère [de charmes,
"Si je mange mon pain détremé de [mes larmes,
"Mon âme est dans la paix."
"Quant à mon crucifix mes regards [se suspendent
"Des soucis dévorants, des douleurs [qui m'attendent,
"Je ne crains plus la paix."

Avec Lacordaire, n'oubliez pas que "tout devient bon pour l'homme quand il demande sa vie au travail, et sa grandeur à la religion."

Quand je médite tout cela, je comprends quelle épouse et quelle mère fut Madame Chevalier! Elle a appris à ses enfants "que le travail est un trésor"; que la vie doit être utile aux autres; que la piété doit être la base de toute vie chrétienne sérieuse; qu'il y a un ciel à gagner dans le service du bon Dieu. "Heureuse mère d'avoir si bien compris l'oeuvre divine de l'éducation! Heureux enfants de s'être livrés docilement à l'influence d'une telle mère!" Vraiment, il me semble que toutes les bouches chrétiennes sont impuissantes à remercier Dieu comme il convient pour avoir donné à notre cher pays des épouses fidèles et aimantes, des mères si bonnes et si dévouées auxquelles nous devons tant.

Vous, chers enfants, vous marchez sur les traces de vos bien-aimés parents défunts. Ne vous laissez pas. On vous regarde et l'on vous estime. Vous conserverez toujours les saintes coutumes de vos nobles ancêtres, de vos dignes parents. C'est

la le plus bel amour et le meilleur respect que vous puissiez leur témoigner. Les principes d'honnêteté et les exemples d'honneur de votre bon père, vivez-les bien, ils seront votre joie. Les saintes recommandations et les bontés de votre vénérable mère, souvenez-vous-en toujours. Leur vie, leurs actes, et leurs paroles sont précieux. Leur souvenir vous fera du bien. Leur gloire sera la vôtre. Faites comme eux. C'est sans doute pour eux, pour tous ceux qui ont eu la foi et l'ont vécue, qu'un auteur ancien a pu écrire cette pensée profonde qui console et conserve l'espérance: "Tout respire la joie et la vie dans le séjour des morts."

Qu'il que Madame Chevalier et son cher époux reposent en paix! Qu'ils soient heureux! On prie pour eux! On les vénère! "Je me souviens!"

AMICUS.
Joliette, 3 février 1925

Résolution de condoléances

Province de Québec Municipalité du village de Saint-Jacques, Co. Montcalm.

A une session spéciale du conseil municipal du Village de Saint-Jacques, dans le Comté de Montcalm, tenue au bureau du secrétaire-trésorier, mercredi le vingt-huitième jour de janvier, mil neuf cent vingt-cinq, à sept heures de l'après-midi, à laquelle sont présents monsieur le maire J. W. Munn et messieurs les conseillers Henry Perrault, Cham-

Forest, Joseph Dupuis, Emerie Riopel, Avila Ratelle et Alédie Robichaud formant quorum sous la présence de monsieur le maire.

Il est unanimement résolu
1 Que les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès de Madame Georgianna Dugas, épouse de monsieur Abraham Dupuis ancien maire de cette municipalité et offrent à monsieur Dupuis et aux membres de la famille leurs sympathies les plus sincères.

2ème. Que copies des présentes soient transmises à la famille et à l'Action Populaire pour publication.

(Signé) J. W. Munn
Maire
J. O. E. Forest
Secrétaire-trésorier

TUBERCULOSE



"ARRÊTER LA TUBERCULOSE—SOIT—

LE

GOUVERNEMENT fait appel à tous

AU COURS des dix dernières années, plus de 160.000 vies ont été fauchées par la tuberculose et la mortalité infantile—dans cette province. En 1923, les pertes causées par ces deux fléaux se sont élevées à plus de 14.000—dans CETTE province.

Dans la lutte contre ces fléaux, l'effort organisé (public et privé) a déjà produit des résultats encourageants. L'appui du clergé a été puissant. A la profession médicale, aux hôpitaux, aux institutions, et à toutes les associations désintéressées, organisées dans l'intention de combattre ces maux chez nous, nous offrons les remerciements d'une province reconnaissante.

Mais il faut que cette lutte devienne maintenant la lutte de chaque citoyen. Aucun d'eux conscient de son devoir et préoccupé de l'avenir ne peut envisager sans frémir ce sacrifice effrayant de vies humaines.

VOTRE Gouvernement fait appel à chaque individu pour obtenir sa coopération intelligente et active. Le moment est venu où, pour le bien-être de tous, chacun doit faire sa part.

Dans tout le Canada, sauf une seule exception, notre province de Québec est celle qui perd le plus de vies par la tuberculose proportionnellement au chiffre de sa population. Dans tout le Canada, la province de Québec est celle qui subit la plus forte mortalité infantile. Cette tare doit disparaître! Elle disparaîtra.

MAIS LA PREVENIR EST MIEUX ENCORE"

Aux hommes, femmes et enfants

de la province

POUR combattre ces maladies déprimantes, votre Gouvernement a promis son concours au Service provincial d'Hygiène et lui a donné instruction d'engager plus forte encore sa campagne contre la tuberculose et la mortalité infantile.

Bien que la tuberculose soit contagieuse, elle n'est pas héréditaire. Elle peut être prévenue. L'expérience mondiale a forgé contre elle deux armes efficaces: une propagande intensive par l'éducation et l'établissement de dispensaires,—connaître l'ennemi, c'est déjà le combattre.

Déjà 56 centres d'assainissement ou dispensaires pour la tuberculose et la mortalité infantile ont été établis à des points stratégiques de la province. Notre programme comporte l'établissement d'un grand nombre d'autres.

Ils sont à votre service—utilisez-les, soutenez-les, encouragez-les.



C'EST VOTRE lutte. Mais cette lutte ardente contre la Tuberculose n'est pas une lutte contre le tuberculeux. A lui toute l'aide et tout l'encouragement possible.

Et bientôt les résultats bienfaisants se feront ressentir dans vos familles, chez vos parents, vos voisins, vos amis, vos clients, vos employés.

Le Gouvernement fera tout en son pouvoir pour vous éclairer sur la situation menaçante. Dans des avis officiels, il vous dira comment dépister la tuberculose et supprimer les causes de la mortalité infantile. Il vous renseignera, sur ce qu'il faut faire, pour vaincre dans cette grande lutte qui intéresse l'avenir de notre province.

Althaus
Secrétaire de la Province.

Service Provincial d'Hygiène
Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec



NOS COURRIERS

RAWDON

Mardi dernier, le 27 et 28 de janvier, M. le curé J.-Louis Martin, de St-Côme, avait le plaisir de recevoir deux de ses confrères dans le vicariat de Berthier. M. le curé A. Forest, de St-Théodore de Chertsey et M. le vicaire Roméo Allard. Ces deux messieurs sont revenus très enchantés de leur voyage.

Samedi le 31 janvier, les élèves du pensionnat, fêtaient dans l'intimité la Ste-Anasthèse, fête patronale de leur bien-aimée supérieure.

Le matin, messe basse à 7 heures pendant laquelle le chœur des élèves a exécuté de magnifiques cantiques. Dans l'après-midi, salut solennel. La journée s'est passée dans la joie et la franche gaieté. Oh! il ne faut pas oublier que c'était congé! Il n'a pas été "salé" cette fois!

M. Georges Poirier, de St-Alexis, était très heureux de compter au nombre de ses convives, lors du grand souper, donné chez lui, ces jours derniers, M. Alfred Labrèche et Mlle Béatrice Labrèche de Rawdon.

Après une longue semaine passée à Rawdon, M. Achille Forest, maréchal-ferrant, nous revenait jeudi dernier en "Essex". Parlez d'un chanceux!

Mlle Bédard, élève de notre pensionnat et résidente à Montréal, doit nous quitter pour retourner en sa famille, pour cause de maladie.

Naissances.—M. et Madame O. Vila Lafond, née Cécile Tessier, sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis, la naissance d'un fils qui portera les noms de Joseph, Georges, Henri, Parrain et marraine: M. et Madame Georges Perreault, oncle et tante de l'enfant.

Marie, Florence, Albina, sont les noms que reçut au baptême l'enfant de M. Sam Nadeau, cultivateur et de Alida Neveu, son épouse. Le parrain a été Onésime Auger, et la marraine Albina Nadeau, oncle et tante de l'enfant, de la paroisse de St-Liguori. La cérémonie de ces deux baptêmes a été présidée le 27 janvier dernier par M. le curé J. M. Landry.

Mlle Vvete Brault, recevait ces jours derniers la visite de son cousin M. Roch Locas, de la Ville des Laurentides.

Saint-Barthelemy

Service anniversaire. — Le 26 janvier, à 9 heures, fut chanté le

Docteur E. P. GRENIER

Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame, des Hôpitaux de New-York et de Paris

TRAITEMENTS MODERNES des PLAIES, des ULCERES, des CHANCRES, des CANCERS et des TUMEURS de toutes sortes.

L'AVANT-MIDI: tous les jours de la semaine
RADIUM CLINIQUE, 218 Sherbrooke Ouest (près de Bleury, Montréal).
ou au bureau privé de 2 à 4 hrs. p. m. à 157 rue St-Denis, Montréal.

service anniversaire de feu Madame Amable Lajoie.

Baptême. — Le 15 janvier, J.-Paul, Albert, fils de M. et Mme Rodolphe Bérard, Parrain et marraine: M. Bastien et Mademoiselle Marie-Anne Bastien, oncle et tante de l'enfant.

L'éclipse. — Un temps clair a favorisé les observateurs de l'éclipse de soleil. Ils ont pu suivre les différentes phases de cet intéressant et rare phénomène.

Notes. — M. et Mme Joseph Malboeuf sont revenus de leur voyage de noces, au cours duquel ils ont visité Ottawa et St-Thomas d'Alfred, Ont.

Samedi dernier, à leur arrivée, il y eut réception chez M. Alfred Malboeuf.

L'avocat Denis, M. P., et Madame Denis, de Joliette, ainsi que M. et Madame Roland Morand de Montréal, en visite chez M. Jacques Morand.

Mademoiselle Rose-Ida Desrosiers, de Ste-Ursule, chez M. Chs. Edouard Savoie.

Mademoiselle Jacques de Joliette, chez M. Wilfrid Barrette.

M. M. Massé et Mlle Germaine Massé de St-Barthélemy, sont de retour d'un voyage à Drummondville.

Vol. — Les vols sont à l'ordre du jour. On en trouve des exemples jusque dans nos campagnes. Ces gens peu scrupuleux visitent les hangars, s'emparent des marchandises, les plus diverses et cela pour des montants assez considérables.

Les soupçons planent sur un triste sire, apparenté à des gens de son espèce. Qu'on oublie pas que la justice a les bras longs et que le bien d'autrui ne profite jamais.

Sainte-Elisabeth

Les élèves de notre couvent sont à préparer, pour la fin de février, une magnifique séance, à laquelle, nous l'espérons, ne manqueront pas d'assister, tous les amis et bienfaiteurs de notre couvent.

SES NERFS SONT MIEUX

A grandement bénéficié du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Chatham, Ont. — "Je commençai à affaiblir après la naissance de mon deuxième bébé, et j'empirai jusqu'à ne plus pouvoir faire mon travail domestique, et l'état de mes nerfs était tel que j'avais peur de rester seule en tout temps. J'ai eu une servante un an, avant de pouvoir reprendre mon blanchissage. Une amie me parla du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'en pris quatre bouteilles. Mon bébé est né le 4 septembre, 1922, et je fais encore mon ouvrage et mon blanchissage. Cependant, je ne me sens plus toujours bien, j'ai quelques maux de tête, mais je me sens très bien lorsque je puis me reposer. Je prends encore le Composé Végétal et continuerai jusqu'à parfait rétablissement. L'état de mes nerfs est meilleur et je reste seule, le jour ou la nuit, sans aucune crainte. Vous pouvez utiliser cette lettre comme témoignage et je répondrai aux lettres des femmes, s'informant du Composé Végétal." — Mme Charles Carson, 27 rue Forsythe, Chatham, Ont.



Mme Carson est prête à écrire à toute fille ou femme souffrante.

tées individuelles qui n'aboutirent à rien. Doria Locat fut l'étoile des vainqueurs comptant à lui seul trois points de son club. Le nouveau gardien de buts du "Canadien" fut toute une révélation, car sans son travail le "National" aurait compté beaucoup plus de points; durant la première période surtout René Locat eu à soutenir un vrai bombardement. Doria Locat et Pat Monahan tirant sans cesse dans ses buts. Le capitaine Barrette du National et Pharand du Canadien entrèrent en scène à la deuxième période seulement.

La troisième période surtout fut mouvementée et dure. Le National menait par 3 à 1 et jouait sur la défense quand le Canadien se rua à l'attaque avec quatre hommes voulant à tout prix reprendre le terrain perdu, c'est ici que le jeu devient dur, après plusieurs efforts, Hemphield s'empare de la rondelle près de ses buts, déjoue Locat, Monahan et Venne, évite la défense ennemie, lance décoté avec force et loge la sphère dans les filets de Ferron, on disputa beaucoup mais le point compta. Le Canadien encourage par ce succès voulait égaliser les chances, alors Hemphield, Pharand et Léonard Peet firent des efforts désespérés, mais Ferron était solide.

Le Canadien a eu l'avantage dans les dernières minutes, mais il était trop tard, le National avait eu la précaution de s'assurer la victoire qu'il a bien méritée.

La cause de la défaite du Canadien fut le manque du jeu d'ensemble.

Alignement: — NATIONAL: Ferron "Shorty", Venne Hector, Goodbody "Boss", Monahan Patrick, Léonard "Darky", Locat Doria, Barrette "Doc", Gariépy.

CANADIEN: Locat René, Sauvée Paul, Monahan Lesley, Hemphield B., Deslongchamps, Babe, Léonard "Peet", Pharand.

Sommaire: — Première période: 1. National: Locat Doria 6.30 2. Canadien: Léonard "Peet" 4.12 Deuxième période: 3. National: Locat Doria 8.22 Troisième période: 4. National: Locat Doria 3.15 5. Canadien: Hemphield B. 11.00 National: 3; Canadien: 2. Puntions: Monahan Lesley: 2 minutes; Hemphield: 2 minutes Arbitre: Eugène Lalonde.

Position les clubs: G P Pr Ct National 2 1 8 7 Canadien 1 2 7 8 Compteurs à date: Locat Doria: National 5 points Léonard Peet: Canadien 4 points Goodbody Boss: National 2 points Hemphield B.: Canadien 2 points Monahan P.: National 1 point Deslongchamps: Canadien 1 point

Le "National a brisé l'égalité en battant le "Canadien" par le résultat de 3 à 2. Comme les points l'indiquent, la partie fut très contestée, et ce n'est qu'au son de la cloche que le "National" fut certain de la victoire. La rivalité entre les deux clubs devient de plus en plus grande, car les joueurs des deux clubs nous ont donné la joute la plus dure encore vue ici, la mise en échec fut fréquente et à certains moments le jeu fut un peu brutal. Le "Canadien" n'a pas joué avec l'entrain et la combinaison qui l'ont caractérisé dimanche dernier, tandis que le "National", encouragé par la présence de son capitaine joua une très belle partie. Les efforts du "Canadien" consistèrent en des mon-

travaux individuels qui n'aboutirent à rien. Doria Locat fut l'étoile des vainqueurs comptant à lui seul trois points de son club. Le nouveau gardien de buts du "Canadien" fut toute une révélation, car sans son travail le "National" aurait compté beaucoup plus de points; durant la première période surtout René Locat eu à soutenir un vrai bombardement. Doria Locat et Pat Monahan tirant sans cesse dans ses buts. Le capitaine Barrette du National et Pharand du Canadien entrèrent en scène à la deuxième période seulement.

La troisième période surtout fut mouvementée et dure. Le National menait par 3 à 1 et jouait sur la défense quand le Canadien se rua à l'attaque avec quatre hommes voulant à tout prix reprendre le terrain perdu, c'est ici que le jeu devient dur, après plusieurs efforts, Hemphield s'empare de la rondelle près de ses buts, déjoue Locat, Monahan et Venne, évite la défense ennemie, lance décoté avec force et loge la sphère dans les filets de Ferron, on disputa beaucoup mais le point compta. Le Canadien encourage par ce succès voulait égaliser les chances, alors Hemphield, Pharand et Léonard Peet firent des efforts désespérés, mais Ferron était solide.

Le Canadien a eu l'avantage dans les dernières minutes, mais il était trop tard, le National avait eu la précaution de s'assurer la victoire qu'il a bien méritée.

La cause de la défaite du Canadien fut le manque du jeu d'ensemble.

Alignement: — NATIONAL: Ferron "Shorty", Venne Hector, Goodbody "Boss", Monahan Patrick, Léonard "Darky", Locat Doria, Barrette "Doc", Gariépy.

CANADIEN: Locat René, Sauvée Paul, Monahan Lesley, Hemphield B., Deslongchamps, Babe, Léonard "Peet", Pharand.



Votre Epicier est un Laitier Borden

Gratuit — Livre de Recettes. Ecrivez à la Borden Co. Limited, Montréal.

Ste-Mélanie

Monsieur l'abbé Louis Robillard, vicaire à St-Félix de Valois, est venu rendre visite à sa vénérée mère dangereusement malade.

Lundi le 26 janvier est décédé, à Montréal, chez son fils où il était depuis sa sortie de l'hôpital, M. Urgel Desjardins, époux de Amanda Lajoie. Le corps est arrivé à Ste-Mélanie mardi midi et fut exposé à la demeure du défunt. Les funérailles eurent lieu jeudi au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. le curé J. T. Beaudry assisté de MM. les abbés Louis Robillard et Lucien Dion. Il laisse pour déplorer sa perte outre son épouse, 4 fils: Joseph et Louis, de Montréal, Léonard et Antonio, de Ste-Mélanie; 3 filles toutes trois religieuses des Soeurs de Ste-Anne.

Elections municipales. — M. Chester Benny a été réélu maire pour un second terme. Conseillers réélus MM. Hermas Riberty et Zoël Bruneau, M. Philibert Beaulieu a été nommé pour succéder à M. Gaspard Trudel.

En visite. — Mlle Augustine et M. Roméo Charbonneau M. et Mme Léopold Bazinet de St-Jean de Matha; M. et Mme Eugène Arbour, de Ste-Béatrix, Thaddée Beausoleil, de St-Gabriel; M. et Mme Achille Robillard et leur fils Gaston, de Montréal.

Congrès des Hôteliers SON UTILITE

S'il est une question qui doit intéresser les propriétaires d'hôtels de province, c'est bien celle du tourisme. On s'est maintes fois plaint que ce mouvement migratoire que renouvelle chaque retour de la belle saison n'était en somme avantageux que pour les hôtels des grands centres. Rien de plus faux! Ce que veut voir l'étranger qui daigne nous visiter, c'est la province, avec ses us et coutumes, la beauté variée de ses sites et de ses paysages. Au cours de cette randonnée de curiosité, l'hôtelier rural, pour peu qu'il veuille profiter de l'occasion inappréciable qui lui est offerte, bénéficiera aussi largement que son concurrent des cités et des villes du passage du touriste dans sa localité.

Et profiter de cette occasion, c'est dans l'occurrence, aménager son établissement afin qu'il réponde aux besoins, peu nombreux, mais respectables, du voyageur d'un jour, n'oubliant jamais que ce voyageur qui va retourner dans son pays sera une annonce ambulante qui continuera d'amener de l'eau au moulin. C'est surtout, entre autres choses, rénover notre cuisine canadienne d'autrefois. On le pourra constater au reste par

LA BANQUE D'HOCHELAGA a l'honneur d'annoncer au public qu'en vertu d'une Loi spéciale du Parlement du Canada, elle prendra, le 1er février, le nom de

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve, \$11,250,000
Actif, \$122,255,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J. A. VAILLANCOURT, président
Hon. F. L. BEIQUE, 1er vice-président
Hon. Geo. E. AMYOT, 2ème vice-président
Hon. J. M. WILSON
A. A. LAROCQUE
ARMAND CHAPUT
A. N. DROLET
SIR GEO. GARNEAU
Hon. D. O. LESPERANCE
CHARLES LAURENDEAU, C.R.
LEO G. RYAN

BEAUDRY LEMAN, gérant général

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Nouveau nom de la Banque d'Hochelaga)

SITUATION AU 29 NOVEMBRE 1924

ACTIF	
1. Argent	\$15,093,110.19
2. Montant dû par d'autres banques	5,173,214.76
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	30,449,387.10
4. Obligations publiques étrangères (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	2,415,750.08
5. Autres valeurs (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	1,339,465.96
6. Prêts à demande (Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	5,726,956.58
7. Prêts courants et escomptes (Dédution faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	53,675,022.14
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif (Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	1,980,185.31
9. Immeubles et mobilier de la Banque (Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	5,225,458.52
10. Divers (valeur réalisable)	1,176,788.54
	\$122,255,339.18
PASSIF	
1. Billets de la Banque	\$11,475,379.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)	98,363,106.76
3. Divers	1,028,858.42
Passif envers le public	\$110,867,344.18
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	11,387,995.00
	\$122,255,339.18

le grand et original concours que va instituer dans quelques jours l'Association du tourisme de la province de Québec. L'hôtelier de province, sous ce rapport, aura tout avantage de suivre les directions qui seront données: car l'association s'engage non seulement à primer les gagnants, mais aussi à populariser dans les hôtels les menus ou recettes des vainqueurs.

Mais cette rénovation de la cuisine d'autrefois n'est qu'un des mille aspects de cette question du tourisme, intéressant tout particulièrement l'hôtelier rural: il y a nombre d'autres points qui sont de nature à améliorer sa position. Tous ces aspects de cette grande question du tourisme seront longuement étudiés au cours du congrès qui doit s'ouvrir le 18 février prochain à Montréal. Les 1,350 propriétaires d'hôtels de province ont donc tout intérêt à s'y rendre afin de prendre connaissance des solutions qu'on y donnera, solutions qui sont appelées à améliorer considérablement leur sort.

Beau geste d'un cheminot

Un exemple remarquable d'es-

prit de corps et de générosité vient d'être signalé à M.W.A. Booth directeur du service de la prévention des accidents et des premiers soins à donner aux blessés, du Chemin de fer national du Canada, par le Dr. P.G. Brown, médecin de division de ce réseau, à Toronto. Il s'agit d'un inspecteur de freins à air, M. James McRae, qui a donné de son sang pour aider à sauver un serrefrein du chemin de fer national, M. A.L. Murray, blessé dans un accident de travail.

Lorsque la transfusion fut jugée nécessaire des volontaires furent demandés et plusieurs camarades du blessé s'offrirent, mais seul le sang de M. McRae ressemblait à celui de M. Murray et il fut choisi. L'extinction de la première chopine de sang fit perdre connaissance au généreux donateur, mais il se ressaisit et fournit tout le sang demandé. Malgré ce sacrifice le patient a succombé à ses blessures.

Fait que le Dr Brown signale à M. Booth c'est que McRae connaissait très peu Murray et que son geste s'inspire surtout d'un magnifique esprit de corps.

Le temps éclaircit les rangs, mais il nous approche du terme où nous retrouverons tout.

Cartes Professionnelles

J. A. PIETTE ALEX. RIVEST
Rcs. Tél. 464 J.
PIETTE & RIVEST
AVOCATS
BUREAUX
23 RUE MANSEAU, JOLIETTE, QUE.
Tél. 158.

Gouret à St-Lin

NATIONAL: 3; CANADIEN: 2.

Le "National a brisé l'égalité en battant le "Canadien" par le résultat de 3 à 2. Comme les points l'indiquent, la partie fut très contestée, et ce n'est qu'au son de la cloche que le "National" fut certain de la victoire. La rivalité entre les deux clubs devient de plus en plus grande, car les joueurs des deux clubs nous ont donné la joute la plus dure encore vue ici, la mise en échec fut fréquente et à certains moments le jeu fut un peu brutal. Le "Canadien" n'a pas joué avec l'entrain et la combinaison qui l'ont caractérisé dimanche dernier, tandis que le "National", encouragé par la présence de son capitaine joua une très belle partie. Les efforts du "Canadien" consistèrent en des mon-

Société des artisans

Pour tous renseignements, on peut s'adresser aux secrétaires-trésoriers des trois succursales de Joliette:

Mlle Bernadette Rivest, comptable, 52 rue Lajoie, M. Prosper Thériault, emp. civil, 37 rue St-Barthémy; M. Adrien Bement, instituteur, 40 rue Gaspard.

Tous les genres d'assurance sur la vie, la maladie et les accidents.

Succursales: Montréal, Joliette et Shawinigan Falls.
POUR VOS YEUX
Consultez le Spécialiste
R. O. QUELLETTE, O. O. D.
Lunettes de tous les prix.
Verres de première qualité.
Cours de Bureau: Vendredi et Samedi
TEL. 206
19 Rue St-Paul, Joliette.

Tel. Bell Lasalle 1261
Dr H. JULIEN
Chirurgien-Dentiste
1299 STE-CATHERINE E.
Montréal.
Réduction dans tous les travaux dentaires pour les personnes venant de la campagne.
10 p. c. de réduction sur tous ceux qui apporteront cette annonce.

OSCAR LANDRY, PHARMACIEN

Savon des chirurgiens Lorio, 4 pour	.25	Savon soufre Brodeur	.20
Savon P. & O. Vinolia, 3 pour	.25	Savon goudron français	.25
Savon Jergens à la violetle, 2 pour	.25	Savon pour bain Vinolia	.25
Savon Paradis, Lorie, le morceau	.25	Savon Zambuk	.25
Savon Crème Orientale Gouraud	.25	Savon carbolique Vinolia	.25
Savon Foin Nouveau, Roger et Gallot	.35	Savon Pears, parfumé	.30
Savon Violetle, Erasmo	.45	Savon Mercroax	.40
Savon Duvet Velours, Piver	.45	Savon Herpicide	.45
Savon Djorkiss	.65	Savon Palmers Skin Success	.50

OSCAR LANDRY, PHARMACIEN
Une pharmacie très bien assortie
51, RUE NOTRE-DAME, TEL. 228 et 482.



POUR L'AGRICULTURE

Conseils Pratiques

La gale des chevaux, des boeufs et des moutons

La gale est une grave maladie contagieuse de l'apex, qui attaque les animaux domestiques de toutes les catégories, de tous les âges et de toutes les conditions.

Elle figure sur la liste des maladies visées par la loi des épizooties.

Cette loi, et les règlements établis sous son empire, font une obligation à tous les propriétaires, éleveurs, commerçants et vétérinaires qui suppriment l'existence de cette maladie chez les chevaux, les bovins ou les moutons, d'aviser immédiatement l'inspecteur vétérinaire le plus proche.

Cette mesure est essentielle afin que l'on puisse prendre de promptes mesures pour maîtriser les explosions de la maladie et protéger ainsi les intérêts de l'élevage.

La gale est causée par un parasite minuscule, appelé communément une mite qui vit sur la peau ou dans la peau et qui se reproduit au moyen d'oeufs.

L'incubation des oeufs varie suivant que les conditions sont plus ou moins favorables et aussi suivant la saison, l'activité de la circulation du sang de l'animal et l'épaisseur du poil.

Pour ces raisons, les symptômes diffèrent chez les animaux atteints; on voit souvent des animaux qui présentent des symptômes cliniques de la maladie paraître se guérir, puis les symptômes réapparaissent au bout de quelque temps.

Dans ces conditions favorables, les oeufs éclosent au bout de quatre à sept jours et les jeunes mites se développent suffisamment pour commencer à se reproduire en quinze jours.

On sait que deux mâles, mâles et femelles, peuvent produire un million de mites en cinq cent mille descendants en trois mois environ.

Cette mite appartient à un ordre de parasites très nombreux, qui se divise en beaucoup de familles, dont chacune a des caractères, des préférences et des singularités distinctes.

Quelques-unes de ces familles restent à la surface de la peau et vivent des débris et des excréments naturels de la peau. Elle se cachent

GIN PILLS POUR LES REINS

Le débâlement des reins peut à un certain moment engendrer de sérieuses maladies. Si vous décelez quelque symptôme, prenez les Gin Pills. Elles vous délivreront.

sous les croûtes et les gales produits par l'irritation constante qu'elles causent.

D'autres familles s'enfoncent dans les couches profondes de la peau, y creusant d'innombrables galeries, où elles pondent leurs oeufs et où leurs petits éclosent.

Quoique nous ayons beaucoup appris au sujet du cycle évolutif de la mite, il est évident que certaines habitudes de cet insecte nous sont encore inconnues. On prétend que la mite peut être portée sur des rats, des souris, des oiseaux et différents insectes, et que, de cette manière, la maladie se propage dans des districts où elle n'avait pas encore fait son apparition. On sait parfaitement cependant—et c'est là un fait bien connu—que le parasite ne reste pas sur le cadavre d'un animal.

On a vu les mites quitter un cadavre en quantités innombrables immédiatement après la mort de l'hôte. Tout naturellement, elles séjournent dans les endroits où elles se plaisent jusqu'à ce qu'elles puissent les porter sur un autre animal, car elles peuvent survivre pendant une longue période, surtout dans des conditions d'humidité. Beaucoup de ces mites finissent par se porter sur un animal, et des qu'elles se trouvent sur un nouvel hôte dans des conditions favorables, elles se multiplient rapidement et les symptômes de la maladie se manifestent promptement. On ne saurait donc mettre trop de soin à brûler ou à enfouir le cadavre d'un animal atteint de la gale.

Certaines familles spécifiques de parasites de la gale produisent la gale du cheval, d'autres la gale des bovins, d'autres encore la gale des

moutons; cette maladie ne se communique pas d'une espèce d'animaux domestiques à l'autre, mais cependant une irritation temporaire peut résulter d'un transfert des mites.

Les désordres de la peau causés par les activités de ces mites innombrables, les sécrétions empoisonnées qu'elles introduisent dans les tissus, produisent une irritation intense accompagnée par la perte des poils, l'épaississement de la peau et la formation de gales et de croûtes.

Cette irritation constante est très nuisible pour les animaux affectés, et surtout chez les animaux vieux, débiles ou de faible vitalité. Les animaux maigrissent, cessent de se développer, le fonctionnement de leurs organes s'altère. Leur vitalité s'affaiblit et la mortalité augmente.

La maladie se propage par le contact des animaux galeux avec les animaux sains. Comme les mites peuvent vivre longtemps en dehors du corps de l'animal, les animaux sains peuvent aussi s'infecter en venant en contact avec les matériaux et les endroits contaminés par les bestiaux malades, comme les cordes, les licous, étables, ustensiles d'étable, brosses, clôtures, poteaux, bails, arbres, cours à bétails, wagons à bétail, en somme tout ce qui est venu en contact avec un animal galeux et qui n'a pas été désinfecté par la suite peut propager l'infection.

On peut retracer l'origine de tous les cas de gale à un cas existant ou qui a existé.

Convention Hotellière

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE QUEBEC POUR ASSURER A NOTRE PROVINCE LE PLEIN RENDEMENT DU TOURISME

Pour faire suite à la progande active qu'elle fait actuellement à l'étranger dans le but d'accroître dans notre territoire le nombre des visiteurs ainsi que les millions qu'ils nous apportent, l'Association du Tourisme de la Province de Québec convoque à sa première convention tous les hôteliers de la province.

Cette convention sera tenue à Montréal, le mercredi 18 février prochain à l'hôtel Mont Royal et l'Association espère que tous les hôteliers se prévaudront des avantages de ce congrès.

Ce n'est pas seulement une utilité, mais c'est une obligation morale pour eux de prêter main forte à l'Association du Tourisme qui, sans but lucratif, cherche à rétablir notre situation économique en faisant bénéficier tous nos concitoyens de ce Pactole qu'est le tourisme. Le programme de la convention Comprend entre autres, l'étude et la discussion sur des sujets tels que: 1. La nécessité et l'utilité de l'Association du Tourisme de la Province de Québec. Sa fonction, (sans but de lucre) auprès de l'hôtelier et du touriste.

2. La coordination et la direction de NOS efforts, pour développer le tourisme dans la Province de Québec.

3. Le besoin d'une coopération plus étroite, plus intime, entre les hôteliers, l'association et autres sociétés intéressées.

4. L'étude des moyens les plus appropriés pour encourager le touriste qui nous visite, à prolonger son séjour parmi nous. (L'utilité des bons hôtels. Amusements, excursions à offrir.)

5. Rénovation de la bonne cuisine canadienne française et les avantages de la conservation de nos vieilles coutumes.

6. La mise en valeur de nos ressources naturelles, au point de vue sportif et touristique.

7. La publicité à l'étranger.

8. Questions locales et générales.

(Cette rubrique comprendra toutes suggestions d'intérêt général ou personnel soumises par les délégués.

Vous devriez essayer

LE THÉ "SALADA"

Il n'y a pas de thé plus délicieux et donnant plus de satisfaction. Pur jusqu'à la dernière goutte. Noir, Vert ou Mélangé.

H613F

Un concert de CNRO entendu sur l'océan

Le poste du Chemin de fer national du Canada à Ottawa, CNRO vient de recevoir une lettre du radiotélégraphiste du Labourdonnais, navire de la Compagnie Générale Transatlantique affecté au service New-York-Bordeaux, dans laquelle est exprimée l'émotion d'un français de France en écoutant le dernier concert français éradié de ce poste.

“La veille réglementaire étant terminée”, dit la lettre, “en écoutant les jazz bands américains, j'ai été agréablement surpris d'entendre dire en français, au milieu de tous les postes anglais américains: “M. Emile Boucher va vous chanter: “Ah! fuyez douce image”, de Massenet, de Massenet. Ayant passionnément étudié l'histoire canadienne, vous comprendrez avec quelle émotion j'ai écouté ces voix amies et chères, qui réveillaient en moi tant de souvenirs.”

Le radiotélégraphiste termine en disant: “Votre charmante soirée

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

Rapport Annuel du Bureau Executif

AUX ACTIONNAIRES:—

Vos directeurs ont l'honneur de vous soumettre le quinzième rapport annuel sur les affaires de votre compagnie et sur sa position financière pour l'année se terminant le 31 décembre 1924.

Le chiffre d'affaires a quelque peu diminué durant l'année 1924. La consommation du ciment au Canada n'est que de \$1.5% de ce qu'elle était en 1913, ce qui fait que nos moulins n'ont produit que 50% de leur rendement. Toutefois, les moulins en opération, aussi bien que ceux qui ne le sont pas, sont très bien entretenus et sont en parfaite condition.

Votre compagnie a fait une réduction considérable dans le prix de vente de son produit et le ciment se vend maintenant meilleur marché au Canada que dans tout autre pays. Si la demande augmente, nous espérons pouvoir réduire de nouveau le prix de vente ce qui serait non seulement un grand avantage pour nos clients mais contribuerait à augmenter l'emploi du ciment et permettrait à nos moulins de fonctionner presque à leur plein rendement.

Durant les neuf dernières années les employés de votre compagnie ont acheté 13,047 actions de la Canada Cement Company en conformité avec le plan de distribution d'actions aux employés et maintenant 60% des employés sont des actionnaires. Nous croyons que cette distribution d'actions est avantageuse pour les employés aussi bien que pour la Compagnie.

En 1919 la somme de \$1,011,119.82 fut portée du Surplus au fonds de réserve pour les assurances. Il nous fait plaisir d'annoncer que cette réserve a augmenté et que nous pouvons maintenant transporter la somme de \$500,000 de cette réserve au Surplus. Nous espérons qu'avant longtemps il nous sera possible de transporter au Surplus ce qui reste des \$1,011,119.82.

Durant l'année 1924 votre compagnie a payé en taxes municipales, provinciales et fédérales la somme de \$932,166.37.

Les revenus de votre compagnie provenant d'autres sources que celles de la fabrication et de la vente du ciment ont atteint la somme de \$44,145 et les perspectives sont excellentes pour que ces revenus augmentent chaque année.

Si nous prenons en considération les taxes payées par votre compagnie, la diminution dans le chiffre d'affaires et la réduction dans le prix de vente, nous espérons que vous trouverez les résultats des opérations de l'année très satisfaisants.

Le tout vous est respectueusement soumis,

De la part des directeurs, F. P. JONES, Président.

BILAN CONSOLIDE, 31 DECEMBRE 1924.

ACTIF	
PROPRIETES: Terrain, bâtiments, usines, roulant, etc., estimés au coût original avec additions, subventions, moins dépréciation à date incluant \$1,500,000.00	\$24,661,992.94
PLACEMENTS: Dettes et valeurs n'excédant pas la valeur du marché	\$ 6,194,757.73
Placement dans Consumers Glass Company Limited	1,047,666.19
ACTIF COURANT: Inventaires	\$ 2,691,662.16
Comptes Recevables (moins réserve pour mauvais payés écartés)	\$34,752.21
Comptes des clients et billets recevables	\$50,688.30
Autres Comptes	716,478.51
Dépôts sur soumissions	121,577.05
En caisse	242,988.20
CHARGES RENVOYÉES AUX OPERATIONS	\$179,921.90
	\$2,748,19
	\$35,166,632.27
PASSIF	
CAPITAL-ACTIONS: Autorisées: Préférentielles—110,000 actions à 7% cumulatives de \$100.00	\$11,000,000.00
Ordinaires—190,000 actions de \$100.00 chacune	19,000,000.00
	\$30,000,000.00
Emprunts: Actions préférentielles—105,000 actions à 7% cumulatives de \$100.00 chacune	\$10,500,000.00
Actions Ordinaires—135,000 actions de \$100.00 chacune	13,500,000.00
	\$24,000,000.00
DEBENTURES HYPOTHECAIRES A 6% OR A VINGT ANS: Autorisées et émises échéant le 1er octobre 1929	\$ 2,000,000.00
Moins: rachetées à même le Fonds d'amortissement	\$ 279,351.19
	\$ 1,720,648.81
DETTES COURANTES: Comptes payables	\$ 900,019.37
Emprunt de banque (garanti par obligations du Gouvernement)	\$ 1,000,000.00
Intérêts sur dettes, accrus au 31 décembre 1924	75,659.69
Dividende préférentiel No. 60 payable le 16 février 1925	153,750.00
Dividende ordinaire No. 35, payé le 16 janvier 1925	202,500.00
	\$ 2,330,269.06
FONDS DE RESERVE: Assurance-feu	\$ 1,011,000.00
Reparations et renouvellements extra-ordinaires	449,930.00
Sacs de coton en circulation	156,000.00
Accidents industriels	113,000.00
Reserve contingente (une partie de laquelle est disponible pour taxes du Gouvernement)	616,316.32
	\$ 2,336,246.32
SURPLUS: Balance au 31 décembre 1923	\$ 705,550.39
PLUS: montant transporté de la réserve pour Assurance-feu	\$ 500,000.00
	\$ 1,205,550.39
Revenu des opérations pour l'année 1914, après déduction faite pour dépréciation \$1,661,445.38	
PLUS: autres revenus divers y compris intérêts sur placements	\$44,145.00
	\$2,205,550.38
A RETRANCHER: Intérêts sur dettes	\$ 226,190.69
Reserve contingente	210,000.00
Reserve pour réparations et renouvellements extraordinaires	40,000.00
Reserve pour accidents industriels	22,500.00
	\$ 500,690.69
	\$ 1,605,859.69
A RETRANCHER: Intérêts sur actions préférentielles	\$ 775,000.00
Sur actions ordinaires	\$10,000.00
	\$ 1,545,000.00
	\$ 60,859.69
	\$ 1,266,450.00
	\$35,166,632.27

RAPPORT DES AUDITEURS AUX ACTIONNAIRES:

Nous avons examiné les livres et comptes de la Canada Cement Company Limited pour l'année finissant le 31 décembre 1924 et avons obtenu tous les renseignements et explications requis. Les profits de l'année tels que susmentionnés ont été vérifiés après déduction faite des dépréciations et autres provisions, et nous certifions que d'après nous, le bilan du 31 décembre 1924 a été rédigé de manière à démontrer un état exact et complet des affaires de la Compagnie et qu'il est conforme aux renseignements et explications qui nous ont été fournis et tel qu'il apparaît dans les livres de la Compagnie.

Approuvé de la part du Bureau de Direction, F. P. JONES, Directeur. PRICE, WATERHOUSE & CO., Auditeurs.

M. L. DOBLE, Directeur. Montréal, 26 janvier 1925.

m'a donné un grand plaisir, je suis heureux de vous en féliciter ainsi que tous les artistes dont je me souviens du talent en oubliant leurs noms et en souhaitant une bonne année à tous les Canadiens-Français.

Cette lettre marque la portée du poste de radio CNRO et l'intérêt suscité par les concerts de ce poste. La lettre reçue était datée simplement “on est en mer”, le concert ayant été entendu vers le 40.29 degré de latitude nord par le 66.30 degré de longitude ouest.

L'Action Populaire

est publiée par la Compagnie de l'Action Populaire limitée, le jeudi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:

Canada 1.00
Etats - Unis 1.50
Union postale 2.00
strictement payable d'avance

La date qui apparaît sur la bande-adresse au-dessous du nom de l'abonné est la date de l'expiration de l'abonnement. Ainsi: 1 mars 1925 signifie que l'abonnement est payé jusqu'au 1er mars 1925. Cette bande - adresse sert de reçu. C'est pourquoi, si, un mois après avoir renouvelé votre abonnement, la date n'est pas changée, veuillez nous en avvertir.

Nos abonnés sont priés de nous faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

Un abonné qui change d'adresse doit toujours quand il nous en donne avis, nous mentionner son ancienne adresse.

jno

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE DE TRAINS.

En vigueur depuis le 4 janvier 1925

HEURE SOLAIRE.

QUITTENT JOLIETTE.

No 17. — 7.50 a. m. tous les jours excepté les dimanches pour Montréal et les stations intermédiaires, fait raccordement à l'Épiphanie pour Rawdon, St-Jacques, etc.

No 10. — 10.55 a. m. tous les jours, dimanche excepté pour Shawinigan Falls, Grand'Mère, Québec et les stations intermédiaires.

No 15. — 11.59 a. m. tous les jours excepté les dimanches pour Montréal et stations intermédiaires.

No 16. — 5.35 p. m. tous les jours, excepté le dimanche pour Shawinigan Falls, Grand'Mère, Hervey Jct. Rivière à Pierre et les stations intermédiaires, fait raccordement tous les lundis, mercredi et vendredi pour destination vers l'Abitibi à Hervey Jct. Aussi fait raccordement à Riv. à Pierre les lundis, jeudi et Samedi en destination de Chicoutimi et les stations intermédiaires à Riv. à Pierre, à Chicoutimi.

No 9. — 4.42 p. m. tous les jours excepté les dimanches, pour Montréal et les stations intermédiaires. Aussi pour Rawdon, St-Jacques, etc., avec raccordement à l'Épiphanie.

No 89. — 7.02 p. m. tous les jours excepté les dimanches pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

ARRIVENT A JOLIETTE

No 90. — 7.45 a. m. tous les jours excepté les dimanches de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 10. — 10.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 15. — 11.55 a. m. tous les jours excepté les dimanches de Riv. à Pierre, Garneau, Shawinigan Falls et les sta-

tions intermédiaires. No 16. — 5.35 p. m. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 18. — 7.00 p. m. tous les jours, excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 9. — 4.42 p. m. tous les jours, excepté les dimanches de Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

No 206. — 3.50 p. m. tous les mardis, jeudi, samedi un train mixte de Hawkesbury, St-Jérôme et les stations intermédiaires.

QUITTENT JOLIETTE.

No 205. — 6.40 a. m. tous les lundis mercredi et vendredi un train mixte quitte Joliette pour St-Jérôme, Hawkesbury, arrête à toutes les stations intermédiaires et fait raccordement à Hawkesbury pour Ottawa.

DIMANCHE SEULEMENT.

Arrivent à Joliette.

No 118. — 10.55 a. m. les dimanches seulement de Montréal et les stations intermédiaires.

QUITTENT JOLIETTE.

No 117. — 7.15 p. m. les dimanches seulement pour Montréal et les stations intermédiaires.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'agent local, M. C. G. MacPherson.

PACIFIQUE CANADIEN

Les trains circulent comme suit, A SEMAINES SEULEMENT DEPART DE JOLIETTE.

6.58 a. m. pour Montréal et les stations intermédiaires, raccordement à St-Martin Jct pour Ottawa et Labelle.

8.10 a. m. pour Montréal et toutes les stations intermédiaires.

9.35 a. m. Pour Berthier direct.

9.30 a. m. Pour Berthier, direct, raccordement à Trois-Rivières pour Shawinigan Falls et Grand'Mère.

11.02 a. m. Pour Québec et toutes les stations intermédiaires.

11.45 a. m. Pour St-Félix et St-Gabriel.

3.40 p. m. Pour Montréal et les stations intermédiaires, raccordement à St-Martin Jct pour St-Lin.

4.20 p. m. Pour Montréal, gare Windsor, raccordement à St-Martin Jct pour Ottawa et St-Jérôme.

5.08 p. m. Pour Trois-Rivières et toutes les stations intermédiaires.

6.05 p. m. Pour Québec, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, et Grand'Mère.

7.07 p. m. Pour St-Félix et St-Gabriel.

ARRIVENT A JOLIETTE.

6.58 a. m. De St-Gabriel.

8.05 a. m. De Québec.

8.55 a. m. De Trois-Rivières.

10.13 a. m. De Montréal.

11.00 a. m. De Montréal, Gare Windsor.

11.45 a. m. De Montréal Gare Viger.

3.40 p. m. De St-Gabriel.

4.15 p. m. De Berthier direct.

5.05 p. m. De Québec.

5.55 p. m. De Montréal.

7.07 p. m. De Montréal.

LE DIMANCHE SEULEMENT.

DEPART DE JOLIETTE.

10.15 a. m. Pour Lanoraie, Berthier Jct, Louiseville, Yamachiche

Trois-Rivières, Batisseau et Québec

raccordement à Trois-Rivières pour Shawinigan Falls et Grand'Mère.

11.45 a. m. pour St-Félix et St-Gabriel.

2.30 p. m. Pour Trois-Rivières et toutes les stations intermédiaires.

4.20 p. m. Pour Montréal Gare Windsor.

5.20 p. m. Pour Montréal, Gare Viger.

6.05 p. m. Pour Québec, raccordement à Trois-Rivières pour Shawinigan Falls et Grand'Mère.

6.55 a. m. Pour Lanoraie.

7.15 p. m. Pour Montréal, Gare Viger.

ARRIVENT A JOLIETTE.

10.10 a. m. De Lanoraie.

11.00 a. m. De Montréal Gare Windsor.

11.45 a. m. De Montréal Gare Viger.

3.20 p. m. De Montréal, Gare Viger.

5.05 p. m. De Québec.

6.03 p. m. De Trois-Rivières.

6.50 p. m. De Montréal, Gare Viger.

7.10 p. m. De St-Gabriel.

J. E. POIRIER, agent.

Pour refaire ses forces et stimuler son estomac, M. Raoul Jetté, de Woonsocket, R.I., prend des

PILULES MORO

